

Réflexions sur la sûreté

Autor(en): **Fuhrer, Rita**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réflexions sur la sûreté

Par Rita Fuhrer ¹

Comment définir le concept de sûreté dans son acception générale ? Étonnamment, on trouve peu de définitions. Sans doute, la sûreté a beaucoup à faire avec l'idée de protection, d'abri sûr dans un territoire qui nous appartient et dont on a une vue d'ensemble. Il est très important de souligner que le sentiment de sûreté, forcément subjectif, est fonction des expériences faites, des conditions de vie et de l'environnement immédiat.

Sentiment émotionnel et réalité

Dans le *Tagblatt der Stadt Zürich* du 12 novembre 1996, j'ai trouvé un indice de cette subjectivité. Des cours d'autodéfense organisés à l'intention des femmes doivent donner une sûreté objective, soit la capacité de se défendre contre une agression physique, mais aussi une sûreté subjective. Je suis heureuse que l'on cherche à combler par des tels cours, également par l'information, le profond fossé qui existe entre la sûreté réelle, objective et le sentiment de sûreté, émotionnel et subjectif. Ce sentiment, particulièrement chez les femmes, est sensiblement plus mauvais que les chiffres semblent l'indiquer. La crainte face à la criminalité est grande ; lorsqu'on apprend qu'une amie a été agressée, on se sent soi-même menacée.

Le meurtre absurde, commis il y a quelques années dans le parc souterrain Urania, me fournit un exemple d'une telle attitude. Des milliers de personnes parquaient à cet endroit où il n'y avait pour ainsi dire jamais eu de délits. Malgré cela, après le meurtre, beaucoup de femmes vont avoir le sentiment qu'elles risquent

d'être agressées, dès qu'elles arrivent dans un parc souterrain. Les statistiques me fournissent un autre exemple : dans la campagne zurichoise, la sécurité est bien meilleure qu'en ville, le niveau de criminalité y est plus bas. Pourtant, le sentiment émotionnel d'insécurité y est plus fort qu'en ville !

Les médias parlent tous les jours de l'insécurité dans le monde, mais personne, chez nous, ne se sent personnellement concerné. Au contraire, on se croit, dans ce domaine, parfaitement en sécurité. Les dangers, lorsqu'ils menacent une collectivité, sont-ils moins déstabilisants ?

Définition scientifique et... poétique

Quand on veut définir la notion de sûreté, celle qui me semble le mieux convenir, c'est celle du *Wörterbuch zur Sicherheitspolitik*, paru aux éditions Mittler : la sûreté est « l'état dans lequel des individus, des groupes et des collectivités ne se sentent pas menacés par des dangers sérieux, se sentent véritablement protégés contre ces dangers et peuvent façonner leur futur selon leurs conceptions. »

« L'état de servitude est dur mais, en tout cas, meilleur que l'état de liberté sans sûreté. »

J'aimerais démontrer que la sûreté a une composante émotionnelle et subjective, non seulement en citant un ouvrage scientifique, mais également le fabuliste

¹ Conseillère d'Etat, directrice du département des Affaires militaires du canton de Zurich. Il s'agit de la reprise d'une partie de l'exposé présenté au groupe « Femmes et politique de sécurité », le 14 novembre 1996. (traduction H.W.)

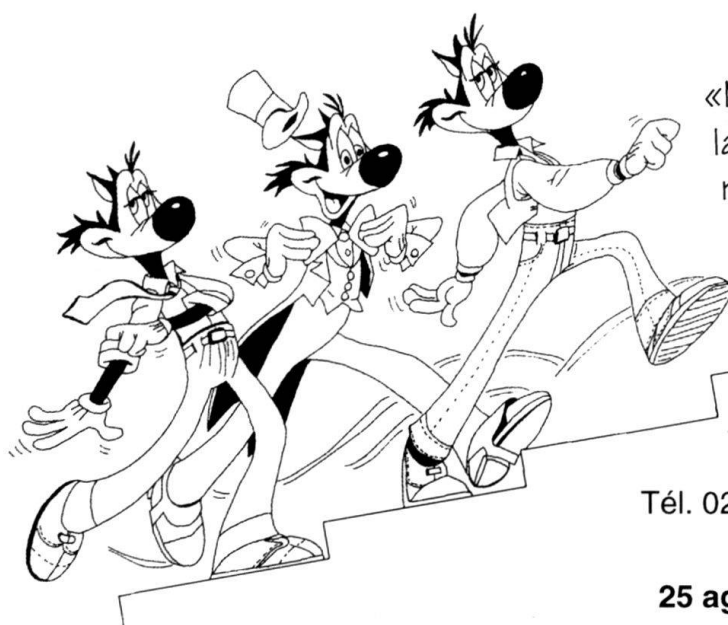
Magnus Gottfried Lichtwer qui vivait au XVIII^e siècle, à l'époque des Lumières. Il exprime fort bien la signification de la sûreté en la rapprochant de la liberté : « L'état de servitude est dur mais, en tout cas, meilleur que l'état de liberté sans sûreté. » Imaginez ! Au milieu du XVIII^e siècle, alors que les sujets n'ont pratiquement aucun droit et que, si tel est le bon plaisir des maîtres, ces sujets mènent une vie misérable, quelqu'un peut prétendre qu'il est dur d'être un sujet et de ne pas être libre, mais que cela est mieux que d'acquiescer la liberté sans la sûreté !

Lichtwer affirme que la liberté doit être protégée, qu'elle ne peut développer ses

valeurs si on ne la défend pas, qu'elle a besoin de sûreté. Une véritable liberté n'est donc pas pensable sans sûreté. L'anarchie, la liberté illimitée des individus, accompagnée du rejet de tout ordre étatique et juridique, une garantie insuffisante de la sûreté garantie par l'Etat ont toujours amené à des inégalités, à l'arbitraire, donc à l'absence de liberté pour les particuliers.

Ce qui vaut pour le citoyen vaut également pour l'Etat qui doit protéger, voire défendre les libertés qu'il a créées.

R. F.



«Ma façon d'aborder la vie:
la VAUDOISE,
mon assurance vie»

Siège social: Place de Milan
1001 Lausanne
Tél. 021/618 80 80 - Fax 021/618 81 81
<http://www.vaudoise.ch>

25 agences dans le canton de Vaud



assure le bien-être